

Conseillers élus:.....8
Conseillers en fonction :.....8
Conseillers présents:.....5

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

067-200040178-20211207-DB2021-125-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 10/12/2021

Sous la présidence de M. Paul HEINTZ

Liste des présents :

M. Paul HEINTZ, M. Jean-Claude KOEBEL, M. Pierre MAMMOSSER, M. Olivier ROUX, M. Christophe SCHIMPF

Absents excusés :

M. Adrien WEISS
M. Serge KRAEMER
M. Didier BRAUN

N° 125/2021

Assiste :

M. Olivier THOMASSIN

Point trois de l'ordre du jour : Régie ordures ménagères

3.1 Choix du logiciel de gestion et de facturation des ordures ménagères

Le Président rappelle aux membres du Bureau que la Communauté de communes a été informée par courrier en date du 13 août 2021 de l'arrêt de commercialisation et de maintenance du logiciel de facturation des ordures ménagères au 31 décembre 2021.

Le Président précise par la suite que plusieurs réunions se sont tenues avec les Communautés de communes de Sauer – Pechelbronn et du Pays de Wissembourg qui ont un modèle de tarification commun et qui utilisent le même logiciel de facturation afin de trouver un outil de gestion et de facturation commun.

Deux prestataires ont été consultés en l'occurrence STYX et TRADIM.

Les trois collectivités plébiscitent l'outil présenté par la société TRADIM au nom de son intuitivité et de sa large implantation au sein des collectivités.

Le Président rappelle que ce point a été abordé lors de la séance du Bureau en date du 2 novembre dernier, séance au cours de laquelle un avis favorable a été émis quant au choix d'un logiciel identique à l'échelle des 3 Communautés de communes.

Le Président présente le devis transmis par la société TRADIM.

DEVIS INDIVIDUEL PAR COCOM		1ère année	Années suivantes
Modules	TRADIM	TRADIM	TRADIM
INVESTISSEMENT INITIAL (1 SEULE FOIS À PAYER)			
Reprises de données, mise en place algorithmes, Conception factures, Initialisation + paramétrage (TRADIM)	10 250,00 €		
LOGICIELS			
LOGICIELS WEBUSAGERS / WEBCOLLECTIVITE	325,00 €		
FORMATIONS	3 450,00 €		
Total HT	14 025,00 €		0,00 €
Total TTC	16 830,00 €		0,00 €
nouveaux montants devis TRADIM			
Modules	TRADIM	TRADIM	TRADIM
ANNUEL			
HEBERGEMENT ANNUEL SESSION UTILISATEUR	800,00 €	800,00 €	
HEBERGEMENT ANNUEL WEBUSAGER	1 200,00 €	1 200,00 €	
LOGICIELS DE CARTOGRAPHIE + GEOLOCALISATION ABONNEMENT ANNUEL	compris	compris	
MAINTENANCE LOGICIEL CARTO + GEOLOCALISATION	compris	compris	
Service annuel de location, maintenance du logiciel	9 200,00 €	9 200,00 €	
Total HT	11 200,00 €	11 200,00 €	
Total TTC	13 440,00 €	13 440,00 €	
nouveaux montants devis TRADIM			
sur un contrat de 2 ans			
TOTAL en TTC	30 270,00 €	13 440,00 €	

Après en avoir délibéré, le Bureau, à l'unanimité des membres :

- Approuve le choix d'un logiciel de gestion et de facturation identique à l'échelle des Communautés de communes de l'Outre-Forêt, de Sauer – Pechelbronn et du Pays de Wissembourg à savoir le logiciel ECOCITO
- Approuve l'acquisition dudit logiciel auprès de la société TRADIM sise 17 rue du Delta 75 009 PARIS pour un montant :
 - de 25 225,00 euros hors taxes correspondant à l'acquisition du logiciel
 - de 11 200,00 euros hors taxes correspondant à l'hébergement annuel applicable l'année suivant la mise en œuvre opérationnelle de l'outil
- Donne tout pouvoir au Président pour réaliser les démarches nécessaires à la mise en œuvre de cette délibération

Suivent les signatures,
 Pour extrait conforme
 Fait à Hohwiller, le 8 décembre 2021
 Le Président
 Paul HEINTZ

ACTE CERTIFIE EXECUTOIRE :
 Vu la réception en sous-préfecture le
 Vu la publication le

